de temps qui portaient en eux l'héritage d'un passé plus ou moins lointain. Mais ce parallélisme de deux séries, consacrées l'une à l'expression du réel, l'autre à celle des diverses nuances modales, ne pouvait que faciliter le passage de l'une à l'autre, — fût-ce au mépris de leur valeur respective. C'est ainsi que le développement pris par le subjonctif de subordination est, au fond, la conséquence de cette étroite correspondance entre indicatif et subjonctif sur le plan morphologique, et l'on s'expliquera du même coup son ancienneté et sa force.

Telle est, sommairement énoncée, l'interprétation à laquelle semble devoir conduire un examen méthodique de la question du subjonctif. Il va de soi que la démonstration demanderait un plus grand développement. Nous nous proposons de la tenter dans un ouvrage d'ensemble.

F. THOMAS.

IV

SYNONYMIE ET VERSIFICATION

PAR N. J. TWOMBLY
Professeur au Collège Saint-Joseph, Philadelphie

Dans un article suggestif, publié dans la *Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études* (1920, p. 13 et suiv.), M. Marouzeau a montré combien la synonymie latine est loin d'être une simple question de signification, même nuancée, des mots. Dans toute étude de synonymie, il faut tenir compte non seulement du sens des mots, mais de la syntaxe, de la morphologie, de l'âge des mots, de leur expressivité et de leur qualité intellectuelle ou affective, comme aussi du ton du contexte et, enfin, de l'individualité de l'écrivain.

Ayant fait, en vue d'une étude d'ensemble sur la « famille » sémantique des verbes dits d'opinion, le relevé d'un grand nombre d'exemples, nous avons cru constater qu'aux considérations qui viennent d'être énumérées il faudrait en ajouter encore une, celle de la versification. Les commodités, voire les nécessités d'ordre

métrique expliquent souvent le choix fait entre plusieurs synonymes, et éventuellement contribuent à expliquer en partie la fortune même dont certains de ces synonymes ont joui aux dépens des autres[1].

L'examen des exemples pris dans certains poètes latins semble appuyer d'une manière solide cette première constatation.

Chez les comiques, il est un fait digne de remarque. Le texte de Térence étant bien moins étendu que celui de Plaute, il n'est pas étonnant que tel ou tel verbe d'une même famille sémantique revienne moins souvent chez Térence que chez son prédécesseur. Mais tandis que *reor* est employé 13 fois plus souvent par Plaute que par Térence (40 fois contre 3 fois), *opinor* presque 5 fois plus souvent (99 contre 22), et *arbitror* plus de deux fois plus souvent (93 contre 42), le verbe *puto*, au contraire, se trouve exactement 2 fois plus souvent chez Térence (29 — 58). Sans doute, il y a plus d'une cause à cette différence. Mais la répartition des formes dans le vers est significative. Des 26 formes dissyllabiques chez Plaute, 16 sont en fin de vers ; des 44 dissyllabes chez Térence, 40 sont à cette même place. N'est-ce pas l'aptitude de *puto* à conclure le vers qui lui a valu la préférence sur *credo*? La commodité qu'offraient les formes dissyllabiques à un endroit donné du vers se combine donc avec la tendance générale à finir le vers par un verbe pour contribuer à la fortune de ce verbe.

Le cas d'*opinor* est particulièrement intéressant. Lucrèce s'en sert 19 fois, toujours à la 1re pers. sing. ind., et 17 fois dans la locution *ut opinor*. Quant à la place qu'occupe dans le vers cette expression, trois types se présentent :

(1) non, *ut opinor*, habent rationem conciliandi
(2) nunc locus est, *ut opinor*, in his illud quoque rebus
(3) quo magis in nobis, *ut opinor*, culpa residet.

Les 17 exemples se partagent entre ces trois types comme suit : (1) — 14 ; (2) — 2 ; (3) — 1. Restent deux emplois du verbe : tous deux à la fin du vers, type :

nec, si iam posset, sine inani posset, opinor.

1. Il faut noter que cette considération du facteur métrique est invoquée par M. Marouzeau dans son *Traité de stylistique* récemment paru pour expliquer la répartition des doublets morphologiques du type *quis/quibus*, *imitari/imitarier* (p. 121 et suiv.).

Horace a 4 exemples de ce verbe, tous en fin de vers, et c'est à la même place qu'on le trouve chez Silius Italicus (une seule fois). Nous n'en avons pas trouvé d'autre exemple chez les poètes que nous citons par la suite.

Le verbe *reor* se trouve 18 fois chez Lucrèce, 14 fois chez Virgile, 31 fois chez Ovide. Chez Ovide comme chez Virgile, les formes de *reor* se trouvent presque à tous les endroits du vers. Chez Lucrèce, au contraire, à part un seul exemple, le mot vient toujours en fin de vers : 13 exemples trissyllabiques de forme métrique ⏑ – ⏑ ; dans 10 de ces cas, nous remarquons une allitération ou une assonance assez accusée, du type : *Acherunte rearis, terramque reantur.* Chez Ovide, une trentaine de formes dissyllabiques, dont 25 *reor, rear.* Sous cette forme, en effet, le verbe était bien fait pour remplacer devant une voyelle les formes correspondantes de *puto.* Ainsi *Epist.*, 16, 61 :

> sceptra tuae quamvis rear esse potentia terrae
> non tamen haec illis esse minora puto.

Considérons maintenant un couple synonymique suggéré par un passage bien connu de Virgile (*Aen.*, 2, 43 et suiv.) :

> *creditis* avectos hostes? aut ulla *putatis*
> dona carere dolis Danaum? sic notus Ulixes?

Comme les exemples de ces deux verbes sont relativement nombreux même chez les poètes, une statistique utile devient possible.

Prenons d'abord le cas des formes trissyllabiques, dont la distribution dans le vers présente en général beaucoup moins de variété que celle des formes dissyllabiques. Il y a des places favorisées, parfois à l'exclusion de toute autre. Pour plus de clarté, nous nous bornerons aux formes dactyliques de *credo* et aux formes amphibraques et bacchiaques de *puto.* Pour chaque verbe, trois types se présentent. Les exemples typiques ont été choisis uniquement pour indiquer la place qu'occupe le verbe, qui est indépendante du sens :

(1) *credere* me tamen hoc, oculo renuente, negavi
(2) aspicit errantem nec *credere* sustinet Annam
(3) orta dies fuerit, tu desine *credere* ventis !

Voici le relevé des exemples d'après les auteurs dont nous tien-

drons compte dans ces statistiques : Horace, Juvénal, Lucrèce, Martial, Ovide (hors des *Métamorphoses*), les *Métamorphoses*, Virgile. Hor., type (1), 3 — type (2), 1 — type (3), 6 ; Iuv., 7-1-6 ; Lucr., 3-1-12 ; Mart., 0-0-8 ; Ov., 7-4-34 ; *Mét.*, 13-0-21 ; Virg., 10-0-21. Nous voyons qu'il y a deux positions que nous sommes en droit d'appeler normales, (1), avec 43 exemples, et (3), avec 108 exemples, contre les 7 cas du type (2).

La statistique pour *puto* présente les types suivants :

(1) compositum illepideve *putetur*, sed quia nuper
(2) scriptores autem narrare *putaret* asello
(3) non est cardiacus (Craterum dixisse *putato*).

Du type (1), nous relevons un exemple chez Horace et chez Lucrèce ; du type (2), un chez Horace et chez Juvénal. C'est le type (3) qui est pour ainsi dire normal, comme le montrent les chiffres : Hor., 5 ; Iuv., 10 ; Lucr., 46 ; Mart., 7 ; Ov., 43 ; *Mét.*, 22 ; Virg., 8 ; soit 141 exemples sur un total de 145. Ces chiffres tiennent compte de tous les exemples qui ont la forme ⏑ – ⏑ ; si à quatre reprises Lucrèce place le verbe plus près du début du vers, c'est dans des cas d'élision, du type :

proinde *putare* aliquem tum nomina distribuisse.

Si nous confrontons ces chiffres avec ceux que nous venons de relever pour *credo*, nous voyons combien typique était le vers de Virgile cité plus haut, avec son *creditis* en tête de vers et son *putatis* à la fin.

Le cas des formes dissyllabiques, nous l'avons dit, est plus compliqué. Mais là aussi on remarque des préférences assez nettes, qui trouvent leur explication partie dans la forme métrique des mots, partie dans l'organisation de la phrase, partie dans les relations qui subsistent entre la coupe du vers et le verbe :

(1) *credo* Pudicitiam Saturno rege moratam
(2) neu *credas* ponendum aliquid discriminis inter
(3) summam *crede* nefas animam praeferre pudori
(4) haec ego non *credam* Venusina digna lucerna?
(5) elatam iam *crede* nurum, si limina vestra
(6) dixerit astrologus, *credent* a fonte relatum
(7) stultus es an stultum me *credis* amice? negavi

(8) in ventres abeant, ut *credas* falcibus actum
(9) quo iubeat manare modo : tu *credis* amorem
(10) forsitan inpensae Virronem parcere *credas*.

Les emplois chez les divers auteurs peuvent être figurés dans un tableau ; les chiffres de la première ligne renvoient aux exemples typiques :

Type	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Hor.	3	—	2	5	2	3	—	—	7	7
Iuv.	2	2	1	9	1	3	—	1	5	2
Lucr.	3	1	9	—	—	5	—	2	—	6
Mart.	1	2	5	6	1	5	1	—	7	2
Ovid.	21	2	7	15	5	6	—	—	9	10
Mét.	3	1	1	13	1	5	—	1	4	6
Verg.	3	1	1	5	1	6	—	—	3	6

Pour les formes dissyllabiques de *puto*, nous trouvons à peu près le même nombre de combinaisons que dans le cas de *credo*. On remarquera naturellement les différences dues à la prosodie de *puto* par rapport à *credo ;* mais on notera également que les places favorisées ne sont pas les mêmes pour les deux verbes :

(1) hic *putat* esse deos et peierat, atque ita secum
(2) esse *putas* Cynicum deceptus imagine ficta
(3) tricenos, *puto*, bis, vicenos ter, puto, nummos
(4) nunc tu velle *putas* haec me donare puellae?
(5) disticha qui scribit, *puto*, vult brevitate placere
(6) fragmentum quod vile *putas* et inutile lignum
(7) omnia solus habes — hoc me *puto* velle negare !
(8) tricenos, puto, bis, vicenos ter, *puto*, nummos
(9) nil non permittit mulier sibi, turpe *putat* nil.

Type	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Hor.	—	4	1	13	—	5	—	1	3
Iuv.	1	3	—	13	—	4	2	2	1
Lucr.	3	3	—	12	—	2	1	—	1
Mart.	—	3	2	5	1	2	4	1	—
Ovid.	19	5	—	9	—	4	5	—	—
Mét.	8	12	1	12	—	8	3	1	—
Verg.	—	4	1	1	—	3	—	—	—

Examinons maintenant les pentamètres de Martial et d'Ovide.

Pour les formes trissyllabiques, soit dactyliques de *credo*, soit amphibraques de *puto*, la chose est très simple. Pour *credo*, deux types :

(1) *credite* : mentiri non didicere ferae
(2) quod tegitur, magnum *creditur* esse malum

Chez Martial, 2 exemples du type (1), 13 du type (2) ; chez Ovide, 23 et 17. Pour *puto*, un seul type :

et Domini Triton isse *putavit* equos

dont un seul exemple chez Martial, 7 chez Ovide.

On peut rapprocher ces chiffres de ceux donnés plus haut pour les hexamètres des mêmes auteurs.

La distribution des formes dissyllabiques dans le pentamètre offre naturellement une plus grande variété que celle des trissyllabes :

(1) *crede* mihi, nimium Martia turba sapit
(2) *credis* coliculis arboribusque meis
(3) ne *credas ;* nihil est, quod minus ille velit
(4) uno *credis* equo posse sedere duos
(5) tunc ego te *credam* cordis habere nihil
(6.) hunc tu si sanum *credis*, Avite, furis
(7) omnia dum fieri candida *credit* ibi.

Type	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Mart.	5	1	3	1	6	4	6
Ovid.	10	1	—	4	10	11	4

La distribution des formes est commandée en partie par les règles qui déterminent le groupement des mots par rapport aux pieds métriques. En comparant entre eux les types (1), (4), (6) et (7), de forme trochaïque, ou les types (2), (3) et (6), de forme spondaïque, on verra qu'il y a plusieurs possibilités, et que les usages des deux auteurs semblent différents. C'est surtout le cas pour *puto*.

(1) vis, *puto*, cum libro, Marce, natare tuo
(2) verba *putas* famae te, Charideme dare?
(3) dicis : habes *puto* tu, Postume, nil quod agas
(4) et non esse *putas* haec mea vota, volo
(5) qui commendandum se *putat* esse suis
(6) dum facilem tolli sic elephanta *putat*.

Type	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Mart.	12	3	4	1	22	23
Ovid.	6	9	—	—	13	93

En regard de la distribution de ces formes dans les vers de Martial, l'usage d'Ovide est frappant : sur 121 exemples, 93 présentent le verbe en fin de vers.

Ces statistiques se prêteraient à de multiples observations de détail. Prenons à titre d'exemple les vers de Juvénal, XIII, 231 et suiv. :

> ... missum ad sua corpora morbum
> infesto *credunt* a numine, saxa deorum
> haec et tela *putant*.

Remarquons les positions respectives dans le vers des verbes *credunt* et *putant*, et comparons-les avec les données des deux tableaux ci-dessus. Nous voyons que des 17 formes spondaïques de *credo* employées par Juvénal, 9 occupent la même place que le *credunt* du vers 232, et que des 21 formes ïambiques de *puto*, 13 sont au même endroit que le *putant* du vers 233.

Il serait facile de multiplier les observations de détail, mais l'ensemble des statistiques suffit à faire apparaître que la versification exerce dans le choix des synonymes une influence notable. Si nous pouvons surprendre cette influence nettement dans des cas où sont affrontés des doublets, comme :

Hor., Ep. I, 1, 102 : insanire *putas* solemnia me neque rides
nec medici *credis* nec curatoris egere.

Hor., Ep. I, 14, 20 : ... nam quas deserta et inhospita tesqua
credis, amoena vocat mecum qui sentit et odit
quae tu pulchra *putas*... ;

Mart., XIV, 212 : si solum spectes hominis caput, Hectora *credas*,
si stantem videas, Astyanacta *putes*.

nous devons la supposer aussi dans de nombreux cas où se trouve un verbe isolé.

Et ainsi se trouve illustrée une observation que M. Marouzeau présente à plusieurs reprises dans son *Traité de stylistique* : ce sont beaucoup plus les groupes que les mots isolés qui sont les vraies unités du langage. C'est le groupe qui se forme dans l'esprit de l'écrivain. Si celui-ci écrit en vers, c'est la phrase rythmique, voire mé-

trique, qui se chante : « numeros memini si verba tenerem. » Et c'est en vertu de sa forme prosodique que tel synonyme s'offrira et trouvera accueil dans le vers, à l'exclusion de tels autres qui de tout autre point de vue seraient susceptibles de le remplacer.

N. J. TWOMBLY.

V

TYRANNUS

NOTES SUR LA NOTION DE TYRANNIE CHEZ LES ROMAINS PARTICULIÈREMENT A L'ÉPOQUE DE CÉSAR ET DE CICÉRON[1]

PAR J. BÉRANGER

Professeur au Collège classique cantonal de Lausanne

« Tyrannus », un des premiers apports de la culture hellénique à la langue latine[2], avait déjà en grec toute une histoire. Le mot[3], d'origine lydienne (il signifie chef, prince), apparaît tout d'abord chez Archiloque dans le sens de roi et de monarque, avec une nuance péjorative quand il s'agit d'adversaires de la monarchie. Simonide, Pindare, Hérodote l'emploient comme synonyme de βασιλεύς. Cependant, chez Solon, il a déjà la notion de violence et, chez les historiens, les tragiques, τύραννος et injustice vont souvent de pair. Toutefois l'on peut dire que, jusqu'au IVe siècle, tyran est synonyme de roi, avec un sens secondaire d'usurpateur, bon ou mauvais. Isocrate en fait même le chef idéal, qui sauvera la cité.

C'est avec Platon que *tyrannos* prend l'acception qu'il a conservée désormais. L'auteur de la *République* oppose au philosophe, qui seul peut sauver l'État, le tyran, l'égoïste et l'injuste par excellence, au fond le plus malheureux des hommes. La question de la

1. Ce travail a été suggéré par une conférence de M. G. Ferrero sur *La monarchie et la république dans l'empire romain* (cf. *Rev. Ét. lat.*, X, p. 298), par les remarques que M. Marouzeau a présentées à la suite de cette conférence, et par le chapitre que M. Carcopino a consacré à la royauté de César dans son récent ouvrage *Points de vue sur l'impérialisme romain* (Paris, 1934).

2. Il est attesté à partir d'Ennius.

3. Cf. G. Heintzeler, *Das Bild des Tyrannen bei Plato* (Stuttgart, 1927), et *Suppl. crit.* au bulletin de l'Association G. Budé, II, p. 99.